

Le rêve d'indépendance à portée de vote en Catalogne

Ils sont jeunes et Catalans. Ce dimanche, ils voteront pour les partis indépendantistes. Et donc pour l'indépendance de la Catalogne.

● Philippe LERUTH

Adrià, Elisabeth, Anna, et les deux Albert ont 25 ou 26 ans et des métiers variés : agriculteur ; coiffeuse ; responsable commerciale ; architecte ; auto-entrepreneur en matière d'efficacité énergétique. Dimanche, lors des élections destinées à renouveler le Parlement régional de Catalogne, tous vont voter pour les partis indépendantistes, la «*Junts pel Si*» («Unis pour le oui») ou la CUP (Candidature d'Unité Populaire). Et donc pour une Catalogne indépendante, selon le dessein d'Artur Mas, président de la Généralité ? «Non, s'insurge un des Albert. Ce n'est pas Artur Mas qui a pris l'initiative : il n'a fait que suivre l'impulsion de la rue».

Alors, pourquoi ce choix indépendantiste ?

1. Identité

«Je ne me sens ni espagnole, ni aimée des Espagnols», lance Elisabeth. «Quand j'étais étudiante à Madrid, à un cours

sur le nationalisme, le prof a demandé s'il y avait des Catalans et des Basques dans l'auditoire, narre Anna. Et rapidement, nous avons été catalogués indépendantistes».

2. Divergences

Il y a aussi, poursuit Albert, «divergence sur la politique suivie au niveau central : les impôts payés en Catalogne ne servent pas à améliorer nos infrastructures, qui en ont besoin, mais à financer des aéroports inutiles, ou des autoroutes confiées au secteur privé dans le reste de l'Espagne».

3. Repli ? La volonté d'autonomie de la Catalogne s'assimilerait-elle au refus de régions riches (Flandre ? Écosse ? Nord de l'Italie ?) de rester solidaires de régions défavorisées ? «Si c'était vrai, il n'y

aurait aucune solidarité entre Barcelone et Lérida !», balaie le deuxième Albert. «Je ne suis pas sûr que cette solidarité va vraiment

aux régions les plus pauvres d'Espagne, reprend le premier. La Catalogne est un moteur économique du pays, Barcelone et Madrid en sont les deux capitales, mais on ne nous traite pas comme tels».

4. Poids du passé Franco est mort il y a quarante ans, «mais pas le souvenir des souffrances infligées à la Catalogne, explique Anna. Mes parents ne pouvaient pas parler catalan ; mes grands-parents ont été fusillés par les franquistes. Cette histoire continue à me marquer».

5. Pas Catalans ? Et les Catalans opposés à l'indépendance ? «Des gens venus

d'autres régions, surtout d'Andalousie, et qui y ont toujours des liens familiaux», nous dit-on.

6. Europe Une Catalogne indépendante ne ferait pas partie de l'Union Européenne : inquiétant ? «Mes amis agriculteurs craignent de perdre des subsides. Moi, cela ne me fait pas peur» confie Adrià. «Nous sommes dans l'Union et je serais préoccupé que nous en sortions, conclut Albert. Mais il est assez paradoxal de voir le Premier ministre britannique, David Cameron, menacer les autonomistes catalans, lui qui critique l'Europe». ■

Région et demain État ?



Peuplée de 7,5 millions d'habitants, la Catalogne serait le seizième État en importance de l'Union européenne. En termes de superficie, elle figurerait parmi les six plus petits. «Mais parmi les dix pays les plus riches de l'UE, six sont parmi les moins peuplés», notent les indépendantistes.

Un projet de Constitution

Si les indépendantistes obtiennent la majorité, ils commenceront par proclamer l'indépendance de la Catalogne et son détachement de l'Espagne. Une loi transitoire réglera

l'organisation de l'État. Dans une deuxième phase, une assemblée constituante sera élue, et une Constitution rédigée, qui sera soumise à référendum.

Administration bilingue, enseignement unilingue

Tous les citoyens auront le droit de s'adresser à l'administration et aux services publics en catalan ou en espagnol ; les fonctionnaires auront l'obligation d'être bilingues, annon-

çant l'enseignement, qui favorisera l'apprentissage d'une troisième langue. Le catalan sera également

cent les indépendantistes. Le catalan sera la langue de

Oubliés, les critères de langue et de minorité ?

La Catalogne indépendante rejettera toute forme de discrimination «basée sur le genre, la religion, les convictions, le handicap, l'âge, l'origine raciale ou ethnique, l'identité ou l'orientation sexuelle, ou toute autre condition personnelle ou sociale». Les critères ont quasi intégralement été reco-

la langue d'intégration des nouveaux arrivants.

piés de l'article 14 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Y manquent essentiellement «la langue», et «l'appartenance à une minorité nationale»...

Europe : «adhésion ou succession»

Une Catalogne indépendante demandera à l'Europe de reconnaître «la permanence de son adhésion à l'Union européenne, à l'Eurozone, et à l'Eurosystème de la Banque Centrale Européenne». Dans le même temps, elle pré-

sentera une «demande d'adhésion ou de succession» sur base «des plus de 3 200 traités bilatéraux ou multilatéraux adoptés par l'Espagne». ■

INTERVIEW • Éric WILQUET-SEGÚ

« Mes amis me disent que je ne peux me sentir catalan et espagnol »

Oui, je peux voter, parce que j'ai la double nationalité, belge (par mon père) et espagnole-catalane (par ma mère). Mais comme je suis toujours domicilié en Belgique, je vais voter par correspondance.

En faveur ou contre l'indépendance ?

Je ne suis pas favorable à l'indépendance, à la fois parce que cela ne correspond pas à mes convictions de gauche, et parce

que, ayant notamment vécu à Madrid avant de me fixer à Barcelone, je suis à la fois catalan et espagnol, comme en Belgique, je suis en même temps wallon et belge.

Cela ne provoque pas de tensions avec vos amis catalans ?

Non, mais eux ne peuvent comprendre que parlant catalan, connaissant bien la culture catalane, je puisse dire que j'aime

aussi la langue et la culture espagnoles. Pour eux, je ne peux me sentir catalan et espagnol.

l'idée que la Catalogne ne fera pas partie automatiquement de l'Union Européenne ne les inquiète pas ?

L'Europe n'est pas au centre des débats ici, comme elle peut l'être en Belgique. Je crois qu'au fond, ils se disent que l'Europe ne pourra se passer de la Catalogne. ■

Phi. Le.

«La question cruciale de la reconnaissance»

Quentin Michel (*), comment l'Union Européenne réagira-t-elle à une possible déclaration d'indépendance de la Catalogne ?

L'Union Européenne n'intervient pas dans le fonctionnement interne des États membres : si la Catalogne déclare unilatéralement son indépendance, elle n'aura rien à y redire. La question cruciale, dans ce cas de figure, sera celle de la reconnaissance de cette indépendance au plan international. Et là, même si l'Espagne n'y fait pas elle-même objection, certains États, comme la France, le Royaume-Uni ou la Belgique, confrontés à des tensions régio-

nalistes ou autonomistes, risquent d'y être peu favorables.

l'adhésion de la Catalogne à l'Union Européenne, dont elle fait déjà partie, peut-elle être automatique ?

C'est la grande inconnue, car le traité ne dit rien à ce propos. Il prévoit un processus d'adhésion, et un mécanisme de retrait de l'Union, moyennant un mécanisme de négociation qui peut durer deux ans. Mais il ne dit rien de la sécession d'une partie d'un État membre. Selon moi, la Catalogne devra passer par une demande d'adhésion, qui requerra l'agrément des vingt-huit États membres de

l'Union, du Parlement et du Conseil européens. D'où, à nouveau, l'importance de sa reconnaissance internationale. Et cela prendra du temps.

Pourrait-elle utiliser l'euro entre-temps ?

L'euro est la monnaie de certains États membres de l'Union Européenne ; il ne peut donc en principe pas être la monnaie d'un État en dehors de l'Union européenne. Sauf accord très délicat à négocier, une Catalogne indépendante devrait avoir sa propre monnaie. ■

Phi. Le.

► Spécialiste du droit européen à l'université de Liège.

«Vers un conflit institutionnel»

Javi Lopez, vous siégez au Parlement européen sous l'étiquette du Parti Socialiste Catalan. Êtes-vous en faveur de l'indépendance de la Catalogne ?

Je n'y suis pas favorable parce que je ne pense pas que ce soit la solution appropriée aux problèmes de la Catalogne.

Une élection parlementaire peut-elle tenir lieu de référendum ?

Pour moi, ce mécanisme est une fraude : l'élection permet de choisir des élus, chargés du contrôle des institutions. Les partis indépendantistes le détournent en lui donnant la valeur d'un référendum sur l'indépendance. D'autant qu'ils ne veulent pas se déterminer sur base du nombre de voix, mais sur base du nombre de sièges. Or le mécanisme d'attribution donne plus de poids au vote rural qu'au vote des Barcelonnais. Ils pourraient donc lancer le processus

d'indépendance sans avoir l'appui d'une majorité d'électeurs.

Une majorité qualifiée ne serait-elle pas requise pour pareille décision ?

Il faut en revenir au fonctionnement des institutions : passer par une renégociation du Pacte d'autonomie avec Madrid ; et

dans ce cadre, organiser un vote sur la réforme constitutionnelle.

Si le oui l'emporte, resterez-vous député européen ?

Je ne veux pas m'inscrire dans pareil scénario, qui sort du cadre légal. Proclamer l'indépendance ne suffit pas : il faut que cette indépendance soit reconnue au plan international, et faute de majorité des voix, je doute qu'il puisse en être ainsi. Par contre, si les indépendantistes l'emportent, on va vers un conflit institutionnel très grave en Espagne. ■ **Phi. Le.**

«Passer par un référendum»

Francesc Gambús, vous siégez au Parlement européen sous l'étiquette de l'Union Démocratique de Catalogne : êtes-vous en faveur de l'indépendance de la Catalogne ?

Je suis contre l'indépendance telle qu'elle est proposée dimanche, mais en faveur de l'autodétermination de la Catalogne. Par l'organisation d'un référendum, que nous ne pouvons obtenir que par la négociation avec le gouvernement espagnol, comme cela s'est fait en Écosse ou au Québec.

Une élection parlementaire peut-elle tenir lieu de référendum ?

Je comprends cette logique, mais je ne la partage pas : les autorités espagnoles se sont opposées par tous les moyens aux tentatives d'organiser un référendum en Catalogne. Les indépendantistes en ont conclu qu'il fallait faire de cette élection un référendum sur l'indépendance. Mais pour

moi, elle ne sert qu'à renouveler l'assemblée.

Une majorité qualifiée ne serait-elle pas requise pour pareille décision ?

Pour réformer le statut d'autonomie de la Catalogne, il faut une majorité des 2/3. Pour les indépendantistes une majorité

simple (68 sièges) suffira, même si elle ne reflète pas une majorité en voix. En évoquant l'Écosse, où les indépendantistes sont majoritaires mais où le non l'a emporté au référendum. Et en disant que les unionistes n'ont qu'à autoriser un référendum, s'ils veulent se compter. Moi, je tiens à la majorité des 2/3 ou à une majorité des voix pour changer le statut d'autonomie.

Si le oui l'emporte, vous resterez au Parlement européen ?

Oui, car je n'y ai pas été élu uniquement par des voix catalanes. ■ **Phi. Le.**